

Covid-19 Plan de protection foires

(avril 2021)

Les mesures suivantes ont été prises et le personnel est instruit pour assurer ces mesures :

Mesures:

- Vitre en Plexi entre le personnel et les clients à l'endroit de paiement
- Marquage à 1.5m devant le stand pour que les clients accèdent un après l'autre au stand. Le panneau « Voici comment nous protéger » de l'OFSP est affiché de manière visible.
- Un distributeur de désinfectant doit être mis à la disposition des clients devant le stand.
- Le personnel a du désinfectant, des serviettes en papier, des masques de protection ainsi que des gants à usage unique à sa disposition.
- Affiche que des moyens de paiement sans contact sont préférées.
- Le port du masque est obligatoire pour tout le monde.
- Distribution des mets (Saucisses, glaces, etc.) uniquement à l'emporter ou avec « contact tracing » (comme dans les restaurants)

Instructions au personnel :

- Les mains doivent être désinfectées avant et après chaque client.
- Les surfaces ouverts doivent être nettoyées régulièrement avec du désinfectant.
- Le personnel doit assurer que max. 1 personne est présent par 1.5m linéaire de Stand. Le personnel assure ainsi que les distances sont respectées autour de son stand.
- Prioriser le paiement par carte sans contact, si disponible, et désinfecter la machine à carte régulièrement.
- Contrôler et remplir régulièrement les distributeurs de désinfectant.
- Garder ses distances, les personnes malades ne travaillent pas.

Ce document a été transmis et expliqué à tous les employés.

Des commerçants qui ne respectent pas les directives de ce document peuvent être exclus de la foire.

Entreprise:

Personne responsable:

Lieu, Date: